

**AR Prefecture**

063-256301375-20241016-DBS20241002-DE  
Reçu le 22/10/2024  
Publié le 22/10/2024

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement  
et le Développement des Combrailles**

2, Place Raymond Gauvin  
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DBS20241002

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-quatre, le 16 octobre à 18h00, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint-Gervais-d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

**Date de convocation** : 08/10/2024.

**PRESENTS** : MM. SOUCHAL – VENEULT – CAZEAU - GIDEL –BONNET – DUMAS - ROUGHEOL – GUILLOT - SABY - PERRIN -Mmes LELONG – GIRAUD - BONY.

**Nombre de membres** : en exercice : 14  
Présents : 13  
Votants : 13

**Objet: Lancement des consultations pour les marchés informatiques  
Odysée et Magnus**

Le Président rappelle aux membres du bureau que, dans le cadre de son service informatique, le SMAD des Combrailles fait appel à des prestataires informatiques pour la fourniture des logiciels spécifiques de gestion. Les marchés avec les prestataires Odysée et Magnus ont été renouvelés en 2020, pour une durée de 4 ans.

Ces marchés arrivent à terme le 31 décembre 2024, il convient donc de lancer une consultation pour les renouveler pour une durée de 4 ans.

Il convient donc de lancer deux consultations relatives à la maintenance, la cession des droits d'utilisation et la formation aux logiciels spécifiques de gestion. Au vu du caractère spécifique de l'objet du marché et que l'opérateur économique susceptible de répondre doit détenir les droits d'exclusivité de ces logiciels, il est possible de lancer les consultations sous la forme de marchés sans publicité, ni mise en concurrence préalables. Les consultations devant être lancées avant la fin de l'année 2024.

Où cet exposé, après en avoir délibéré, le bureau syndical, à l'unanimité,

**DECIDE** : de lancer deux consultations relatives à la maintenance, la cession des droits d'utilisation et la formation aux logiciels spécifiques de gestion.

**AUTORISE** : le Président à lancer ces consultations.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme  
Certifiée exécutoire

Le Président,  
Boris SOUCHAL

